

11.11.2010 - 07:31 Uhr

EANS-Adhoc: Valiant Holding SA / L'examen de KPMG atteste du comportement correct de Valiant

Communiqué Adhoc transmis par euro adhoc. L'émetteur est tenu responsable du contenu.

Conseil d'administration/prises de position

11.11.2010

Berne, le 11 novembre 2010 - L'examen de KPMG atteste du comportement correct de Valiant

Une enquête menée par la société d'audit KPMG conclut que Valiant s'est comportée de manière correcte à tous points de vue en ce qui concerne le négoce de ses propres actions.

On s'en souvient, de gros ordres de vente ont déclenché de fortes variations du cours des actions Valiant le 18 octobre 2010, et ce, sans qu'aucune information importante n'émane de la banque. Ce mouvement baissier a également persisté par la suite. Afin de faire toute la lumière sur cette situation, Valiant a chargé la société KPMG le 25 octobre 2010, dans l'optique du droit de la surveillance, d'évaluer le négoce de ses actions, le programme de rachat d'actions et le programme de participation des collaborateurs de Valiant Holding. De plus, comme cela a été communiqué le 27 octobre 2010, Valiant a demandé à la FINMA d'effectuer une enquête sur le négoce de ses actions.

----- Conclusions de l'examen dans l'optique du droit de la surveillance réalisé par KPMG

L'examen a porté sur le négoce des actions Valiant, le rachat d'actions et le programme de participation des collaborateurs de Valiant Holding et fait suite à l'enquête réalisée en mai 2009. Tous les aspects en rapport avec la situation ont été examinés en détail. Le rapport a été transmis à la FINMA le 8 novembre 2010.

Dans son optique du droit de la surveillance, KPMG parvient à la conclusion que Valiant s'est comportée correctement. Aucune manipulation des cours, par exemple au moyen d'ordres d'achat et de vente passés avec elle-même, n'a pu être constatée.

1. Négoce correct de ses propres actions par Valiant

Environ 74 % du volume total négocié des actions Valiant a été traité par l'intermédiaire de Valiant. Ces chiffres d'affaires du négoce de Valiant sur les propres titres de participation se situent dans la moyenne en comparaison sectorielle et s'expliquent par le rôle de Valiant en tant que teneur de marché.

2. Rachats d'actions

En 2006 déjà, Valiant a annoncé trois programmes de rachat d'actions approuvés par l'Assemblée générale au cours des trois années suivantes. Les rachats se sont déroulés correctement sur une seconde ligne de négoce. Valiant s'est conformée aux dispositions légales applicables aux rachats d'actions. Toutes les transactions ont été examinées et peuvent être retracées.

3. Participation des collaborateurs

Le programme de participation des collaborateurs de Valiant a fait l'objet d'une publication en bonne et due forme et a été exécuté correctement. Ce programme correspond à la pratique courante et

répond aux prescriptions de la loi sur les sociétés anonymes. -----

Valiant mise sur un modèle d'affaires qui a fait ses preuves et sur une stratégie claire. Elle opère exclusivement en Suisse et est axée sur la fourniture de prestations bancaires complètes aux particuliers et aux entreprises ainsi que sur la gestion de fortune. La banque voit également une opportunité de renforcer sa position sur le marché par le développement de la gestion de fortune. Valiant représente par ailleurs une plateforme pour des banques saines intéressées par une coopération.

La Banque Valiant franchira une étape supplémentaire au début de l'année 2011 avec la migration de son système informatique vers la plateforme Finnova. Cette mesure permettra des améliorations décisives en termes de service à la clientèle. Quant au partenariat avec PostFinance, il sera finalisé dans les délais prévus comme cela a été communiqué le 22 septembre 2010.

Valiant est bien capitalisée et respecte toutes les exigences actuelles de la FINMA en termes de fonds propres. La banque se conformera également aux futures exigences de la FINMA pendant le délai transitoire jusqu'en 2013 imparti par cette dernière, tout en conservant la politique de dividende qu'elle a poursuivi jusqu'ici.

Valiant fait partie des principales banques suisses. Elle emploie plus de 1000 collaborateurs (en équivalents plein temps), est au service de plus de 400 000 clients et présente un total du bilan de près de CHF 24 milliards. Elle exerce son activité dans les cantons d'Argovie, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Berne, Fribourg, Jura, Lucerne, Soleure, Vaud et Zoug par l'intermédiaire de ses filiales bancaires, la Banque Valiant SA, la Banque Romande Valiant SA, la Spar + Leihkasse Steffisburg AG et Valiant Banque Privée SA.

Remarque pour les rédactions Un point de presse est organisé aujourd'hui à 10h30 à l'hôtel Bellevue Palace, à Berne. Pour des raisons d'organisation, il ne sera pas répondu aux demandes des journalistes avant le point presse. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Interlocuteurs pour toute question
Valiant Holding SA

031 310 72 11 Kurt Streit, Président du conseil d'administration
031 310 72 11 Michael Hobmeier, CEO

Calendrier de Valiant Holding SA

9 mars 2011 Présentation du bilan aux médias et aux analystes
(Zurich)

20 mai 2011 Assemblée générale (Lucerne)

19 août 2011 Présentation des résultats semestriels aux médias et
aux analystes (Zurich)

Fin du communiqué euro adhoc

Rückfragehinweis:

Valérie Bodenmüller
Tel. +41 31 310 72 11
E-Mail: valerie.bodenmueller@valiant.ch

Branche: Banques
ISIN: CH0014786500
WKN: 1478650
Index: SPI, SMIM
Börsen: SIX Swiss Exchange / Main Standard

